

Priorité au séchage des bâtiments détrempés !

Notre pays et la Région wallonne en particulier ont été durement touchés par les inondations du mois de juillet. Outre les pertes humaines très lourdes, on dénombre pas moins de 30.000 bâtiments partiellement ou totalement sinistrés. Heureusement, un formidable élan de solidarité s'est manifesté à travers tout le pays et, malgré les périodes de congé, les entreprises de construction y ont participé massivement. Elles étaient toutefois confrontées à des problèmes peu courants et nous avons ressenti très rapidement la **nécessité de répondre collectivement aux nombreuses questions** qu'enregistraient les ingénieurs de la division Avis techniques et consultance. Aujourd'hui encore, plus d'une question sur trois qui nous parvient du côté francophone est en lien direct avec les inondations.

Ce fait nous a incités à créer un dossier spécial 'Inondations' sur notre site Internet (**Dossier spécial : Après le désastre des inondations, place à l'action**). Cette édition spéciale de votre magazine CSTC-Contact vient compléter les informations déjà publiées. Nous avons bien évidemment abordé en priorité les thèmes les plus urgents liés aux interventions de première nécessité (voir **Les Dossiers du CSTC 2021/4.11**), mais les besoins ont évolué et les questions qui se posent dans l'immédiat concernent **l'attitude à adopter vis-à-vis des ouvrages humidifiés** et les **moyens à mettre en œuvre pour favoriser leur assèchement**. Vous trouverez en pages 4 à 11 ce qu'il convient de faire pour les **structures en bois**, les **structures en maçonnerie** et les **revêtements de sol**.

Pour ce qui est de **l'assèchement des ouvrages**, les climats intérieur et extérieur jouent évidem-

ment un rôle essentiel. Un climat chaud et sec tend à accélérer le séchage. Il est certain que le climat très humide que nous avons connu durant la quasi-totalité de l'été n'a pas joué en faveur d'un assèchement rapide par l'extérieur. Les mois qui vont suivre seront encore moins favorables à cet égard. Il faut donc tabler sur le climat intérieur. Mais comment procéder?

Il faut **ventiler et chauffer les locaux en permanence**, afin d'y maintenir une température de 20-22 °C et un taux d'humidité relative aussi bas que possible. Par exemple, de l'air à 20 °C et 50 % d'humidité relative peut emmagasiner trois fois plus d'humidité que de l'air à 16 °C et 80 % d'HR.

Si chauffer ne demande pas d'explication, il n'en va pas de même de la **ventilation**. Une ventilation trop intensive se révélera non seulement très énergivore, mais elle risque en outre de refroidir l'air intérieur et donc les parois si la puissance de chauffage disponible n'est pas suffisante. Une ventilation trop faible ne permettra pas, quant à elle, d'évacuer l'air intérieur humide. Il faut donc trouver un compromis. Si nous disposons de données pour ventiler efficacement les logements dans des conditions normales, il en va tout autrement lorsqu'une charge importante d'humidité est présente. Grâce à une ventilation par des ouvertures permanentes de dimensions raisonnables (par exemple, 5 à 10 cm²/m² de surface au sol), positionnées dans des façades opposées et/ou à des hauteurs différentes, il devrait être possible de renouveler régulièrement l'air intérieur sans le refroidir de manière excessive. Dans tous les cas, il faut éviter d'envoyer de l'air chaud dans des locaux peu ou pas chauffés.

Une alternative à la ventilation est l'installation de **déshumidificateurs d'air** suffisamment performants et idéalement reliés au système d'évacuation d'eau. En cas d'utilisation de ce type d'appareil, une ventilation normale des locaux est suffisante.

Nous souhaitons aussi avoir une **vision à plus long terme**. Doit-on adapter nos standards constructifs ? Comment protéger les constructions d'inondations futures ? Autant de questions importantes qui sont abordées dans les articles des pages 12 à 26.

Enfin, nous travaillons en concertation avec le secteur, afin de faire face à la pénurie d'experts. Au moment de mettre cette édition sous presse, des centaines d'habitations n'ont pas encore été expertisées, ce qui retarde bien évidemment les travaux de rénovation et accroît considérablement le risque de dégradations importantes, voire irréversibles, de certains biens. Nous espérons pouvoir proposer rapidement des **check-lists** pour aider les entreprises à réaliser certains travaux urgents. C'est le cas notamment de la remise en route des installations de chauffage, qui sont certes essentielles pour l'habitabilité et le confort des logements, mais qui sont aussi nécessaires au maintien d'un climat intérieur propice à l'assèchement des ouvrages.

Le travail est encore colossal et s'échelonne sur plusieurs années. Notre secteur a un rôle majeur à jouer dans ce domaine et le CSTC souhaite collaborer avec tous les acteurs concernés afin de **faciliter la reconstruction** et de faire de cette épreuve une opportunité pour **définir et bâtir des villes plus sûres et plus durables**.